

Décision 07-D-39 du 23 novembre 2007

relative à des pratiques mises en œuvre dans
le secteur du transport ferroviaire de
personnes sur la route Paris-Londres

Posted on: 26 novembre 2007 | Secteur(s) :

TRANSPORTS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

British Airways Plc

Dispositif(s)

Non-lieu

Entreprise(s) concernée(s)

France Rail Publicité, SNCF,
Eurostar Group Ltd

Lire

le texte intégral de la décision

277.24 Ko

